

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 novembre 2024

I - Approbation de la campagne d'emplois BIATSS 2025

VU l'avis du Comité Social d'Administration en date du 4 novembre 2024 ;

VU l'avis du Comité Social d'Administration en date du 14 novembre 2024 ;

La campagne d'emplois 2025, présentée en annexe, s'inscrit dans le contexte suivant :

Une construction budgétaire pour 2025 marquée par :

- Au niveau national : une stabilisation de la subvention pour charges de service public (SCSP) (hors département médecine). Cela s'accompagne toutefois de plusieurs augmentations déjà appliquées et compensées partiellement par le Ministère à savoir : la revalorisation du point d'indice, les 5 points d'indice supplémentaires, l'augmentation du SMIC, ... A cela s'ajoutera le CAS Pensions conformément aux dispositions du projet de Loi de Programmation des Finances Publiques (LPP) 2025 ;
- Au niveau de l'établissement : la prise en compte des mesures d'attractivité mises en place en 2023 et 2024, telles que la revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS titulaires et contractuels et la refonte des grilles des contractuels BIATSS hors projets, mesures ayant un impact sur l'intégralité de l'année 2025.

Le Conseil d'administration approuve la campagne d'emplois BIATSS 2025.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	atteint
Membres présents :	16
Membres représentés :	6
Total :	22

Décompte des votes :

Abstentions :	2
Votants :	20
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	20
Pour :	17
Contre :	3

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 21/11/2024

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Campagne d'emplois BIATSS 2025

Chaque année, la campagne d'emploi, processus concerté de gestion des ressources humaines, contribue à la structuration et à l'organisation de l'activité de l'établissement. Elle permet d'accompagner les évolutions nécessaires.

Il convient de concevoir une campagne qui respecte, en termes de volume, les grands équilibres de l'établissement tout en s'inscrivant dans les limites du plafond d'emplois fixé par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). De plus, cette campagne doit veiller à s'inscrire dans le respect des capacités budgétaires de l'établissement. Dans la mesure où la masse salariale représente une part significative des dépenses, sa gestion rigoureuse et prudentielle est essentielle pour préserver la stabilité financière de l'université.

La construction budgétaire 2025 est marquée par :

- Au niveau national : une stabilisation de la subvention pour charges de service public (SCSP) (hors département médecine). Cela s'accompagne toutefois de plusieurs augmentations déjà appliquées et compensées partiellement par le Ministère à savoir : la revalorisation du point d'indice, les 5 points d'indice supplémentaires, l'augmentation du SMIC, ... A cela s'ajoutera le CAS Pensions conformément aux dispositions du projet de Loi de Programmation des Finances Publiques (LPF) 2025 ;
- Au niveau de l'établissement : la prise en compte des mesures d'attractivité mises en place en 2023 et 2024, telles que la revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS titulaires et contractuels et la refonte des grilles des contractuels BIATSS hors projets, mesures ayant un impact sur l'intégralité de l'année 2025.

Les orientations stratégiques de cette campagne d'emplois BIATSS sont les suivantes :

- Le maintien du nombre de postes au niveau de l'établissement suite aux départs en retraite. Six départs sont à ce jour confirmés sur 2025 ;
- La poursuite de l'ouverture de concours pour offrir des opportunités de titularisation et d'avancement et une politique d'emplois de personnels en situation de handicap ;
- La poursuite du recrutement d'apprentis dans une logique de GPEEC ;
- L'accompagnement des projets structurants et des évolutions organisationnelles des composantes, laboratoires et services ;
- La poursuite du développement du département de formation médicale et l'accompagnement de la création de l'UFR de médecine, qui font l'objet d'un soutien spécifique du ministère.

Cette campagne d'emplois 2025 vise à poursuivre le développement de l'Université, tout en garantissant un équilibre financier durable.

➤ **Les créations et transformations de postes**

4 créations 2025 – Hors Médecine
Un responsable scientifique du plateau technique ICP-MS (70% IRAMAT 30% ISTO) – IGR (cat. A)
Un technicien maintenance et exploitation du bâti – DPIE – TECH (cat. B)
Un « gestionnaire brigade » appui aux structures – TECH (cat. B)
Un secrétaire de direction – Learning-Lab UO (19/02/2024) – ATRF (cat. C)

6 transformations 2024/2025 - Hors Médecine
Transformation d'un poste d'assistant de direction en chef de cabinet – Cabinet de la Présidence (01/09/2024) – SAENES (cat. B) => AAE (cat. A)
Transformation d'un poste de responsable maintenance et logistique en poste catégorie B – UFR LLSH (01/12/2024) - ATRF (cat. C) => TECH (cat. B)
Transformation d'un poste de gestionnaire de parc informatique et appui à la pédagogie – IUT 45 (en cours de recrutement) – ASI (cat. A) => TECH (cat. B)
Transformation d'un poste de technicien biologiste – UFR ST/INEM – ATRF (cat. C) => TECH (cat. B)
Transformation de 2 postes d'agent de prévention et de sécurité en un poste de responsable sécurité incendie – SHS – 2 ATRF (cat. C) => TECH (cat. B)
Transformation d'un poste de coordinateur pour l'offre de formation en poste de gestionnaire – IUT 18 – TECH (cat. B) => ATRF (cat. C)

3 créations 2025 – Médecine
Un gestionnaire administratif et financier DFM/LI2RSO – TECH (cat. B)
Un gestionnaire de scolarité centrale DFM/DEVE – TECH (cat. B)
Un gestionnaire scolarité DFM – ATRF (cat. C)

➤ **Les postes ouverts au concours 2025**

Il est proposé l'ouverture de **6 concours** pour offrir aux personnels BIATSS des perspectives de titularisation ou d'avancement. L'option retenue pour la plupart des postes est d'ouvrir des concours non affectés pour offrir diverses possibilités de promotion ou de titularisation des agents. Les lauréats des concours catégorie C sans concours et Technicien BOE pourront rester affectés sur leur poste. En revanche, pour les autres concours de catégorie A et B, sauf cas avéré de distorsion fonctionnelle, les lauréats des concours devront effectuer une mobilité au sein de l'établissement. Enfin, il est proposé que 2 des 6 concours ouverts soient réservés BOE.

	6 postes ouverts au concours / titularisation					
Catégorie	Corps	BAP	Emploi type	Nombre	Domaines métiers	Composante/service
A (1 postes)	IGE	J	Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage	1	Administration et pilotage	Non affecté
B (2 postes)	SAENES	J	SAENES	1	Administration et pilotage	Non affecté
	TECH	G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti BOE	1	Patrimoine immobilier	Polytech
C (3 postes)	ATRF	J	Adjoint en gestion administrative	1	Administration et pilotage	Non affecté
	ATRF	J	Sans concours dont 1 BOE	2	Administration et pilotage	Non affectés